

Programme des jeudis d'ACTICE

2ème semestre 2024

ACTICE consacre plusieurs jeudis* dans l'année à l'étude d'un thème particulier, animé par un expert du cabinet, dans ses locaux.



- 03 octobre : La gestion des **activités sociales et culturelles** au regard des règles de l'Urssaf
- 17 octobre : Décoder et comprendre la **fiche de paye**
- 07 novembre : Adopter les bons réflexes lors d'une **consultation du CSE**
- 14 novembre : Le **référent CSE** en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- 28 novembre : **Initiation au droit social** pour un non-juriste
- 05 décembre : Rôle et missions du **trésorier au CSE**
- 12 décembre : Négocier la **semaine de 4 jours**



Vous pouvez retrouver l'intégralité des programmes de ces formations en suivant le lien :

<https://actice.catalogueformpro.com>

L'horaire de la journée est le suivant : 9h-17h.

Le coût de la journée d'étude s'élève à **350€ HT**** par participant (*incluant la pause déjeuner*)

* formation maintenue à partir de 5 participants

** organisme de formation exonéré de TVA selon l'article 261-4-4°a du code général des impôts

Vous êtes intéressé(e)s ?

Inscrivez-vous en nous retournant ce bulletin d'inscription préalablement rempli et en joignant le règlement afférent
(Pensez à cocher la ou les session(s) souhaitées).

Bulletin d'inscription à retourner par mail : m.boulloneactice.eu ou par voie postale : **ACTICE, 1 rue Jean Novel 69100 Villeurbanne**

CSE :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nombre de participants :

Montant à régler : 350 € x (nombre de participants + nombre de sessions souhaitées) =